

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

Le 12 JUIN 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 12 juin 2017 à la salle multifonctionnelle de Gascons, sous la présidence de monsieur le maire Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants:

Mesdames Juliette Duguay et Annie Anglehart
Messieurs Richard Béliveau et Hartley Lepage
Messieurs Jean-Marc Allain et Gaétan Delarosbil sont absent de la présente séance

Était également présent à cette séance, monsieur Alain Roy, directeur adjoint et secrétaire-trésorier adjoint

Après avoir constaté qu'il y a quorum, monsieur le maire ouvre la séance à 19h02. Il souhaite la bienvenue à l'assistance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-217 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé monsieur Richard Béliveau, appuyé par madame Juliette Duguay et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté en ajoutant les points suivants aux «affaires nouvelles»;

- a) Entretien des fossés route Marcil et remplacement d'un ponceau route Walker
- b) Activités de fermeture de la joujouthèque
- c) Remplacement d'un pont sur la piste cyclable au parc Colborne
- d) Maintenance et réparations diverses à effectuer au terrain de jeux, au bateau du quai et à la croix de la route de l'église

Adopté à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-218 **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX** **DU 08, 17 ET 31 MAI 2017**

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que les procès-verbaux des séances du 08, 17 et 31 mai 2017 soient adoptés tels que présentés.

Adopté à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-06-219 **ADOPTION DES COMPTES À PAYER** **ET DES LISTES DE DÉPÔT-SALAIRES ET** **DES CHÈQUES AU 31 MAI 2017**

Il est proposé par monsieur Richard Béliveau, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que le conseil municipal adopte par la présente la liste des dépôts-salaires portant les numéros #904322 à #904411 et des chèques portant les numéros #96865 à #96880 et que les comptes à payer au montant de 49 621,69\$ soient acceptés et payés.

Adopté à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné, directeur adjoint et secrétaire-trésorier adjoint de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

Dir. adj./ secrétaire-trésorier adjoint

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 MAI 2017

Le directeur adjoint dépose au conseil municipal les états financiers au 31 mai 2017.

CORRESPONDANCE

Le maire fait lecture de la correspondance suivante :

- Lettre de remerciement provenant de madame Chantal Loisel enseignante responsable à la polyvalente de Paspébiac. Elle remercie la municipalité de Port-Daniel-Gascon pour sa contribution financière qui leur a permis de participer à la 25^e édition du Tournoi des Jeunes Démocrates à Québec.
- Lettre de remerciement de monsieur Carl Garette de St. James Anglican Church People. Il remercie la municipalité pour sa donation.
- Lettre de monsieur Martin Gauthier Président du Centre Plein Air la Souche de Gascon qui remercie la municipalité pour la réponse à la demande de contribution à l'activité aux bénéfices de la Fabrique de Gascon.
- Lettre de remerciement de madame Jacqueline Ritchie, présidente de la Caisse populaire de Centre-sud gaspésien. Elle remercie la municipalité pour le prêt de la salle communautaire pour la réception de ses membres.
- Accusé réception de la lettre envoyée à Pêches et Océans, Port pour petits bateaux, dossier des installations portuaires à l'Anse à la Barbe. Madame Julie Lavallée mentionne que les interventions souhaitées seront analysées. Cependant, des ressources financières sont nécessaires à l'avancement du dossier et qu'il n'en dispose pas pour le moment. S'il y a des changements, nous serons avisés.
- Lettre de la Fête nationale du Québec nous annonçant une aide financière totale de 1920,00\$. Un chèque de 1440,00\$ était joint à cette lettre en guise de premier versement.
- Lettre provenant du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire concernant le premier versement du montant accordé dans le cadre du Fonds conjoncturel de développement. Un chèque de 35 518,00\$ accompagnait cette lettre.
- Lettre de remerciement de mesdames Réjeanne et Marilynne Grenier, Meggie et Rosalie Levesque partenaires officielles du téléthon Opération Enfant Soleil. Elles remercient la générosité et la solidarité des citoyens. Elles ont amassés un montant de 5685,75\$ qu'elles ont remis directement sur les ondes de TVA dimanche le 4 juin.
- Lettre du docteur Marianne Harvey nous annonçant qu'elle revient pratiquer en tant que médecin de famille à compter du 1^{er} septembre.
- La dernière correspondance lu par monsieur le maire Henri Grenier nous provient du Ministère des Transports. Cette dernière fait suite à l'aide financière demandée pour la réfection de diverses routes dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local. Suite à cette lecture le maire propose d'aller de l'avant dans ce dossier et la résolution suivante est proposée :

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-220
APPEL D'OFFRE ET RÈGLEMENT D'EMPRUNT
POUR LA RÉFECTION DE DIVERSES ROUTES

CONSIDÉRANT qu'une demande d'aide financière a été présentée au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports dans le volet «Accélération des investissements sur le réseau routier local»;

CONSIDÉRANT que le projet a été jugé potentiellement admissible à une aide financière pouvant atteindre un maximum de 75% des dépenses admissibles;

POUR CES MOTIFS il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons mandate la directrice générale et/ou le directeur adjoint à aller en appel d'offres pour le projet de réfection de diverses routes et de faire un règlement d'emprunt pour le financement du projet. Aussi, que la directrice générale et/ou le directeur adjoint soient autorisés à signer tous les documents requis.

Adopté à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-221
DEMANDE DE DONS

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise un don de 100,00\$ à la Croix Rouge Canadienne, division du Québec et un don de 25,00\$ à Droits et Recours Santé mentale Gaspésie –Les Îles.

Adopté à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-222
RÉPARATION À LA ROUTE DU PARC COLBORNE

CONSIDÉRANT, que la route du Parc Colborne nécessite certaine réparation, soit le nettoyage des fossés et la pose de deux ponceaux de drainage ;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu les deux soumissions suivantes pour ces travaux ;

Les Constructions J-Paul Parisé inc : 8268,00\$ plus les taxes
Transport Guy Anglehart : 8814,00\$ plus les taxes

CONSIDÉRANT que la soumission de Les Constructions J-Paul Parisé inc. est la plus basse;

POUR CES MOTIFS il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la soumission la plus basse de Les constructions J-Paul Parisé inc. au montant de 8268,00 plus les taxes. Les fonds pour ces travaux proviendront du programme PAARRM.

Adopté à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-223
AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE
DE CONSTRUCTION RPD INC.

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement de facture de Construction RPD inc. au montant de 8276,46\$ taxes incluses pour les travaux de peinture et de pose d'Ogee et plinthe à la maison Legrand.

Adopté à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-224
AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE
DE LA FIRME AUDACE.

Il est proposé par monsieur Richard Béliveau, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement de facture à la firme Audace Design, concept et communication inc. au montant de 1271,05\$ taxes incluses pour le design de différents modèles d'enseignes.

Adopté à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-225
AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE
DE MONSIEUR RÉGIS LANGLOIS.

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par madame Juliette Duguay et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement de facture à monsieur Régis Langlois au montant de 4139,10\$ taxes incluses pour l'activité piscine à Chandler.

Cette dépense sera inscrite au poste de la politique familiale.

Adopté à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-226
AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE
DE LES CONSTRUCTIONS JEAN-PAUL PARISÉ INC.

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement de facture à Les Constructions Jean-Paul Parisé inc. au montant de 7212,55\$ taxes incluses pour la location d'équipements et fournitures de matériaux pour la réparation du bris d'aqueduc sur le chemin d'accès de la maison Legrand. Cette facture devra faire partie de la réclamation envers le maître d'œuvre des ouvrages.

Adopté à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-227
AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE
DE LA FIRME ENGLOBE CORP.

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par madame Juliette Duguay et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le paiement de facture à la firme Englobe Corp. au montant de 2299,50\$ taxes incluses. Ces frais étant encourus pour le projet de réseau d'aqueduc et égout à Gascon, ils devront être attribués au poste de la taxe sur l'essence.

Adopté à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-228
PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU
RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports nous informe qu'un montant de 14100,00\$ sera disponible au Programme d'Aide à l'Amélioration du Réseau Routier Municipal (PAARRM) pour l'exercice financier 2017-2018;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Port-Daniel-Gascon désire présenter une demande pour l'amélioration de la chaussée pour le chemin du Phare et la route de Marcil pour le montant maximal disponible de 14100,00\$;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons mandate la directrice générale, madame Chantal Vignet, à présenter une demande d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports et à signer tous documents en relation avec cette demande.

Adopté à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-229
AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE
À MADAME SYLVIE GARNEAU.

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le paiement de facture à madame Sylvie Garneau au montant de 192,98\$ et celle de son conjoint Patrick au montant de 184,14\$ pour un total de 377,12\$ pour le nettoyage rendu nécessaire suite au dégât d'eau du 7 et 8 mai dernier à la salle de l'âge d'or.

Adopté à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-230
COTISATION 2017-2018 À L'ASSOCIATION TOURISTIQUE
RÉGIONALE DE LA GASPÉSIE

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le paiement de 1033,63\$ taxes incluses pour la cotisation 2017-2018 à l'Association touristique régionale de la Gaspésie.

Adopté à l'unanimité des conseilles

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-231
ADHÉSION À L'ASSOCIATION FORESTIÈRE
DE LA GASPÉSIE

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise l'adhésion 2017-2018 à l'Association forestière de la Gaspésie au montant de 75,00\$

Adopté à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-232
AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURES
DE RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le paiement de deux factures à Raymond Chabot Grant Thornton au montant total de 16067,76\$ taxes incluses pour défrayer les coûts de la vérification et préparation des états financiers de l'exercice financier terminé le 31 décembre ainsi que les frais de préparation des déclarations d'impôts.

Adopté à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-233
1^{ER} VERSEMENT POUR LES SERVICES DE LA
SÛRETÉ DU QUÉBEC

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le 1^{er} versement pour les services de la Sûreté du Québec au montant de 43616,00\$. Le montant total de cette dépense annuelle est de 87232,00\$.

Adopté à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-234
AUTORISATION D'ACHAT POUR LE MATÉRIEL
DU CAMP DE JOUR

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise une dépense de 3200,00\$ plus les taxes pour l'achat de matériel pour le camp de jour estival.

Adopté à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-235
CONTRAT DE LOCATION AVEC LE CENTRE DE PLEIN
AIR LA SOUCHE DE GASCON INC.

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la directrice générale, madame Chantal Vignet ou en son absence, le directeur adjoint monsieur Alain Roy ainsi que le maire, monsieur Henri Grenier à signer l'entente de location de locaux avec le Centre Plein Air La Souche de Gascon inc. Le montant de la location sera de 500,00\$/semaine pour une période de 7 semaines. La location débutera le 26 juin 2017.

Adopté à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-236
TRADUCTION DU BULLETIN MUNICIPAL

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la soumission de madame Judy Lepage au montant de 125,00\$ pour la traduction du bulletin municipal.

Monsieur Hartley Lepage se retire pour l'adoption de cette résolution

Adopté à la majorité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-237
DEMANDE D'UN DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE
POUR L'ADOPTION DES NOUVEAUX RÈGLEMENTS
D'URBANISME

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 59 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), le conseil de toute municipalité dont le territoire est compris dans celui de la municipalité régionale de comté doit, dans les deux ans qui suivent l'entrée en vigueur du schéma révisé, adopter tout règlement de concordance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons demande au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire un délai supplémentaire pour l'adoption de ses nouveaux règlements d'urbanisme et ce jusqu'au 31 octobre 2017

Adopté à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-238
CONCOURS LOCAL «FLEURIR LE QUÉBEC»

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons participe au concours local «fleurer le Québec» et accorde les prix suivants :

Secteurs Port-Daniel et Gascons :

1^{er} prix : 100\$ chaque secteur

2^{ième} et 3^{ième} prix : 75\$ chaque secteur

Adopté à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-239
OFFRE D'ACHAT DE TERRAIN

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise monsieur le maire Henri Grenier à entamer des pour palés avec monsieur Jean-Pierre McInnis propriétaire d'un terrain près du Kiosque touristique afin de lui faire une offre d'achat. L'acquisition de ce terrain permettrait éventuellement d'installer des jeux à cet endroit. Il s'agit du terrain portant le matricule 7038 41 6659 (lots : 1250, 1251, 1252, 1253, P1254, 1262, 1279, P1282, P195-1, 199, 200).

Adopté à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-240
AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE
DE LA FIRME TÉTRA TECH QI INC.

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par Monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le paiement de facture à la Tétra Tech QI inc. au montant de 15074,38\$ taxes incluses. Ces frais étant encourus pour le projet de réseau d'aqueduc et égout à Gascon, ils devront être attribués au poste de la taxe sur l'essence.

Adopté à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-241
RÉPARATION DE LA CROIX SITUÉE DANS
LE CHEMIN MERCIER

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par madame Juliette Duguay et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la soumission reçue de Les Entreprises Luc Mourant inc. au montant de 3164,45\$ avant taxe pour la réparation de l'éclairage de la croix située dans le chemin Mercier.

Adopté à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-242
PANCARTE DE LA HALTE ROUTIÈRE,
SECTEUR GASCONS

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons mandate le directeur des travaux publics, monsieur Alain Blais, à réparer la pancarte de la halte routière, secteur de Gascons.

Adopté à l'unanimité des conseillers

MOTION DE FÉLICITATIONS À MESDAMES
CLAIRE ROUSSY ET FRANCINE ROY

Madame Annie Anglehart félicite mesdames Claire Roussy et Francine Roy. Madame Anglehart tien à souligner l'excellent travail fourni par madame Francine Roy pendant plusieurs année. Cette dernière prendra sa retraite prochainement.

REMERCIEMENTS POUR LA TENUE DE
L'ÉVÈNEMENT «FÊTE DE LA FAMILLE»

Madame Annie Anglehart remercie les bénévoles et différents partenaires pour la tenue de l'évènement de la Fête de la famille.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-243
ENTRETIEN DE LA PASSERELLE ET DES
GALERIES DU BELVÈDÈRE,
SECTEUR GASCONS

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons mandate le directeur des travaux publics, monsieur Alain Blais, à faire l'entretien de la passerelle et des galeries du belvédère, secteur Gascons.

Adopté à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-244
AUTORISATION D'ACHAT D'ABRIS
EXTÉRIEURS PORTATIFS

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise l'achat de deux abris extérieurs portatifs.

Adopté à l'unanimité des conseillers

AFFAIRES NOUVELLES

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-245 **ENTRETIEN DES FOSSÉS ROUTE MARCIL ET** **REMPACEMENT D'UN PONCEAU ROUTE WALKER**

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons mandate le directeur des travaux publics, monsieur Alain Blais, à reprofiler les fossés aux endroits ciblés sur la route Marcil et d'effectuer le remplacement d'un ponceau sous dimensionné sur la route Walker.

Adopté à l'unanimité des conseillers

ACTIVITÉS DE FERMETURE DE LA JOUJOUTHÈQUE

Madame Annie Anglehart nous informe que la joujouthèque sera fermé pour la période estivale et qu'avant sa fermeture des dernières activités sont prévus. La joujouthèque sera de nouveau ouverte en septembre prochain.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-246 **REMPACEMENT D'UN PONT SUR LA PISTE** **CYCLABLE AU PARC COLBORNE**

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons mandate le directeur des travaux publics, monsieur Alain Blais, à procéder à la réparation du pont de petite envergure sur la piste cyclable au Parc Colborne qui s'est effondré dernièrement.

Adopté à l'unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-247 **MAINTENANCES ET RÉPARATIONS DIVERSES À EFFECTUER** **AU TERRAIN DE JEUX, BATEAU DU QUAI ET À** **LA CROIX DE LA ROUTE DE L'ÉGLISE**

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons mandate le directeur des travaux publics, monsieur Alain Blais, à procéder au remplacement des lumières au terrain de jeux, à sécuriser le bateau au quai de Port-Daniel qui est devenu dangereux pour les enfants ainsi qu'à faire l'entretien de la croix sur la route de l'Église.

Adopté à l'unanimité des conseillers

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions s'est tenue avec les personnes présentes à cette séance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-06-248 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, madame Annie Anglehart propose la clôture et la levée de la séance à 20h10.

Henri Grenier
Maire

Alain Roy
Dir. adj./sec.-très. adj.